RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 03770
Numéro SIREN : 503 182 792
Nom ou dénomination : MOBILIB

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt A2017/020520

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

2080750

Dénomination :	MOBILIB
Adresse :	116 grande rue Saint-michel 31400 Toulouse -FRANCE-
n° de gestion :	2008B03770
n° d'identification :	503 182 792
n° de dépôt :	A2017/020520
Date du dépôt :	05/12/2017
Pièce :	Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 12/10/2017



2080750

citiz TOULOUSE *Les voitures qui changent la ville*

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le 12/10/2017 à 18h30

Les associés de la société « MOBILIB », société coopérative d'intérêt collectif, anonyme à capital variable, dont le siège est à Toulouse grande rue Saint Michel n°116, SIRET n° 503 182 792 00021, se sont réunis au showroom du Multiple, 27 bis Allée Maurice Sarraut, 31300 Toulouse, en assemblée générale extraordinaire à la suite de la convocation qui leur a été faite par courriel ou par simple lettre en date du 26/09/2017 envoyée par le conseil d'administration.

M. le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Continuation de l'activité malgré les capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social
2. Délibération sur les formalités
3. Appel à souscriptions de parts sociales
4. Exposition de la stratégie de développement prévue pour 2018
5. Questions diverses

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

- Monsieur Thierry BOURRET, président du conseil d'administration, préside la séance.
- Madame Joëlle Rioche et Monsieur Stéphane Mériodeau sont appelés aux fonctions de scrutateurs, qu'ils acceptent.
- Madame Séverine Toulis est désignée secrétaire de séance.

Une feuille de présence a été signée à leur entrée par les associés présents, ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.
Après avoir constaté la composition du bureau, M. le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 82 associés représentant 162 parts sont présents ou régulièrement représentés.

Tableau récapitulatif des votants en début d'assemblée :

collège de vote	nombre de votants	%	présents ou représentés	VPC
salariés	3	25%	3	0
bénéficiaires	71	35%	47	24
partenaires publics	2	30%	2	0
partenaires privés	6	10%	5	1
TOTAL	82	100%	57	25

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.

Il constate que l'assemblée, réunissant le quorum requis par la loi (présence ou représentation d'au moins 33% des associés ayant droit de vote soit 66 associés, présents ou représentés) pouvant être émis par les associés, est légalement constituée et, qu'elle peut valablement délibérer.
M. le Président dépose alors sur le bureau, pour être mis à la disposition des associés :

- la feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés ;
- la copie des documents adressés aux associés sur leur demande ;
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée ;
- copie de la lettre de convocation adressée sous forme recommandée au commissaire aux comptes avec le récépissé postal ;
- les statuts de la SCIC.

Constatation des entrées et sorties du capital

Le président rappelle les entrées et sorties des sociétaires se soldant par un bénéfice sur la période de 4 bénéficiaires. Il mentionne l'effort particulier fait au niveau des inscriptions sur la mise en valeur de l'inscription coopérateurs qui commence à porter ses fruits.

Capital social/Capitaux propres

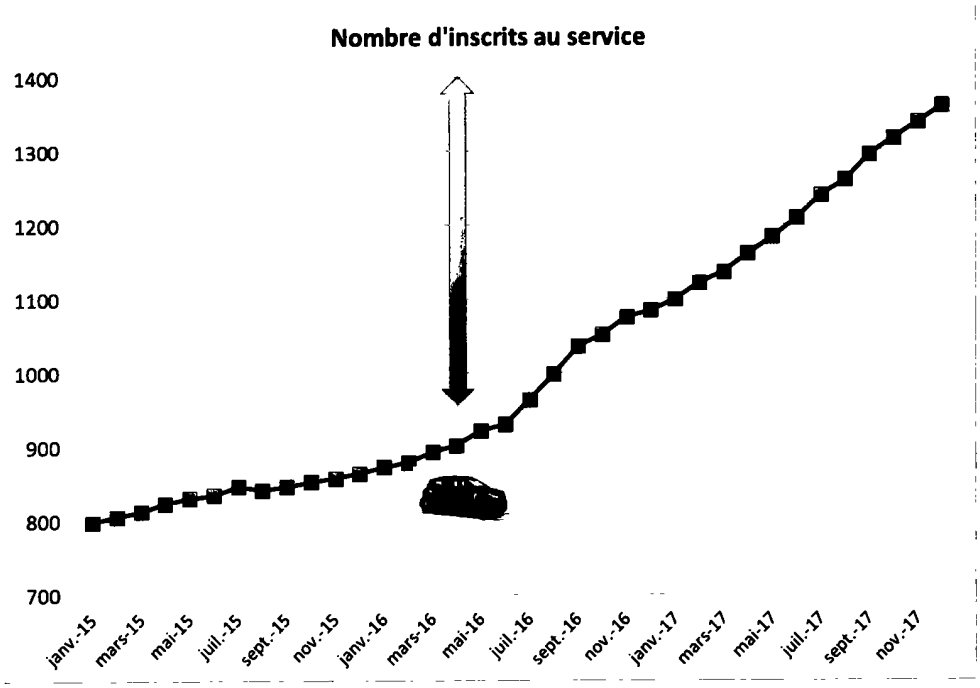
Les capitaux propres sont inférieurs au capital social, mais le report annuel diminue globalement. Le déficit important de 2016 s'explique par l'investissement dans 20 voitures supplémentaires de la flotte : les Yea !. Au vu des résultats positifs générés par la mise en place de cette nouvelle flotte, la situation devrait être restaurée au 31 Décembre 2019.

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.

Indicateurs 2017

Inscriptions

Nous pouvons constater une hausse très nette des inscriptions, alors que les résiliations restent stables. Cette croissance est soutenue depuis la mise en place du service Yea !



Recettes d'exploitation

La hausse des inscriptions a très nettement impacté les recettes d'exploitation.

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.

Trésorerie

La trésorerie s'améliore significativement, grâce aux entrées mais également au remboursement différé en 2019 d'un des emprunts utilisé pour financer les Yea!. Aujourd'hui, il n'y a pas de danger immédiat lié à un problème de trésorerie, malgré l'absence totale de subventions.

Coopérateur : Je ne comprends pas qu'il n'y ait plus de subventions pour Citiz, en regard du budget alloué par la ville au métro, ou au budget Decaux.

Citiz : Nous avons eu des subventions par le passé, la bonne nouvelle est que Citiz a un fonctionnement viable en leur absence. De plus, si la Ville nous allouait des subventions, elle devrait en allouer également à la concurrence qui vient de s'installer et que nous allons évoquer plus tard.

Charges

Il y a eu une hausse des charges avec l'embauche en 2016 de 2 postes, une hausse des utilisations et donc une hausse des charges de carburants. Malgré cela, les charges d'exploitation sont maîtrisées.

CA/Vehicule/Mois

On remarque que les stations du centre-ville sont celles qui fonctionnent le mieux, plaidant pour un maillage plus resserré de ces stations. La croissance découlant de la notoriété créée par les Yea ! bénéficie plus particulièrement aux Citiz. Nous avons encore un volant de croissance important pour les Yea ! et les Citiz, en termes de kilométrage. Nous considérons que les techniciens de terrains peuvent encore absorber 20 voitures supplémentaires.

Coopérateur : quelle est la proportion de Yea ! dans le CA global ?

Citiz : En séance il a été évoqué une proportion entre 10 et 15%, après vérification cela est plutôt de l'ordre de 20%

Coopérateur : Y-a-t-il une politique de replacement des Yea !?

Citiz : elles s'équilibrent naturellement, mais nous essayons de les replacer sur les boulevards afin qu'elles soient visibles.

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.

Analyse des usages de yea !

On peut constater une différence des usages des Yea ! comparé à Strasbourg. A Toulouse, plus de 50% des usages des Yea ! sont des trajets de type «en boucle », les trajets one way équivalant à peu près à 30%. Ceci peut appuyer l'hypothèse selon laquelle les Yea ! viennent en appoint de Citiz et prennent en charge le surplus d'utilisation.

Projection 2018-2020

Hypothèses

Les projections chiffrées pour une hypothèse basse nous permettent une situation à l'équilibre en 2018. La politique de simple renouvellement de flotte pour l'année nous permet une maîtrise de la situation comptable. Nous projetons une bien meilleure situation en 2019.

Coopérateur : Quel type de voiture est le plus utilisé ?

Citiz : Tous, il n'y a pas de différence significative entre les S, M L ou XL.

Coopérateur : Avez-vous envisagé de revendre des yea ! afin de racheter des Citiz ?

Citiz : Ce n'est pas à l'ordre du jour, cette hypothèse pourrait être envisagée si la situation de dégradait, mais aujourd'hui rien ne permet d'étayer cette hypothèse.

Coopérateur : L'hypothèse du retour à l'équilibre est-elle basée sur une progression basse ou haute ?

Citiz : Plutôt une hypothèse basse.

Commissaire Aux Comptes : Ces hypothèses sont réalistes, de nature à sortir des difficultés. La dette construite est une dette d'investissement sur des véhicules. La dette est conforme.

Coopérateur : Qu'en est-il de la concurrence ?

Citiz : Iodines est arrivé sur Toulouse, il existe également Drivy. On a pu constater sur les autres Citiz de France que l'arrivée de la concurrence n'impactait pas négativement l'activité. Celle-ci amène à l'autopartage un autre public.

Coopérateur : Proposons-nous d'autres solutions techniques aux professionnels,

Citiz : Effectivement, nous avons la possibilité d'installer des boîtiers dans des voitures qui ne nous appartiennent pas.

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.

Coopérateur : Avons-nous des jeunes gens parmi les clients ?

Citiz : Oui, Le travail avec les auto-écoles a porté ses fruits, de nombreux étudiants et jeunes conducteurs s'inscrivent.

Passage aux votes

Résolution 1 : Continuation de l'activité malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social du fait des pertes

Cette résolution mise au vote est adoptée avec 99% de voix pour, tous collèges confondus, 0% de voix contre, et 1% d'abstention.

Voici le décompte des voix par collège :

collège de vote	votants	Contre	abstentions ou blancs	Pour	%	contre	abstentions et blancs	pour
salariés	3	0	0	3	25%	0%	0%	25%
bénéficiaires	71	0	2	69	35%	0%	1%	34%
partenaires publics	2	0	0	2	30%	0%	0%	30%
partenaires privés	6	0	0	6	10%	0%	0%	10%
	82	0	2	80		**0%**	**1%**	**99%**

Résolution 2 : Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité :

Cette résolution mise au vote est adoptée avec 98% pour, 0% contre et 2% d'abstention.

collège de vote	votants	Contre	abstentions ou blancs	Pour	%	contre	abstentions et blancs	pour
salariés	3	0	0	3	25%	0%	0%	25%
bénéficiaires	71	1	4	66	35%	0%	2%	33%

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.

partenaires publics	2	0	0	2	30%	0%	0%	30%
partenaires privés	6	0	0	6	10%	0%	0%	10%
	82	1	4	77		**0%**	**2%**	**98%**

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h00. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

MOBILIB'
La voiture en libre service
116 grande rue St-Michel - 31400 Toulouse
S.C.I.C. S.A. à capital variable
SIRET 503 182 702 00021 - NAF 7711A

Document confidentiel – Ne pas divulguer sans accord écrit préalable de MOBILIB.